

Communiqué de presse

Montreux, le 12 novembre 2024

Augmentation de la subvention pour les abonnements de transports publics

La Commune de Montreux augmente les subventions individuelles octroyées pour l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. L'aide financière communale s'élève désormais à CHF 350.- maximum par an et par personne. Elle est octroyée aux Montreusiennes et Montreusiens qui achètent un abonnement annuel de transports publics de libre parcours.

Cette décision s'inscrit dans la volonté municipale de promouvoir la durabilité, encourager les citoyens à opter pour des moyens de transport respectueux de l'environnement, tout en soutenant le pouvoir d'achat des familles.

La modification entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, le règlement de subventionnement et les directives d'application ayant été modifiés et approuvés par les autorités compétentes en cours d'année.

Les personnes qui déposent une demande à compter de ce jour pourront bénéficier de la subvention de CHF 350.-. Les Montreusiennes et Montreusiens qui ont reçu une aide annuelle de CHF 300.- (ancien montant) en 2024 recevront par courrier les instructions pour obtenir un complément d'aide de CHF 50.-, à faire valoir d'ici au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, la Commune offre désormais aussi une subvention de CHF 100.- à l'achat d'un abonnement annuel de type FlexiAbo.

Pour rappel, pour toute demande de subvention à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics, il est nécessaire de demander en avance un bon de réduction en ligne, sur le guichet virtuel communal : montreux.eadmin.ch

Pour plus d'informations :

Montreux : Florian Chiaradia, Municipal en charge des équipements publics et de la mobilité, 021 962 77 30, florian.chiaradia@montreux.ch